



Le

Stan-Info

Avril - Mai 2018
Vol. 01 – Numéro 23

221, rue Centrale
St-Stanislas-de-Kostka
(Québec) J0S 1W0
(450) 373-8944

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

Mot du Conseil

Chers citoyens, chères citoyennes,

Le mois de mars tire à sa fin et le printemps est à nos portes. Déjà, votre conseil municipal et tous les employés s'activent afin de rendre notre milieu à la fois stimulant et agréable pour nous tous. Cette nouvelle édition du Stan-Info vous présentera un portrait de la vie municipale des derniers mois et des semaines à venir afin d'accueillir tranquillement l'été!

MARS – MOIS DE LA NUTRITION ET DÉFI SANTÉ

Dans le cadre de la *Municipalité, amie des enfants*, nous avons lancé officiellement le partenariat avec notre école primaire afin de permettre aux jeunes du service de garde de profiter, une fois par semaine, des activités de loisirs parascolaires adaptées pour tous les jeunes. Depuis la mi-février et jusqu'à la fin de l'année scolaire, les élèves participent à des ateliers culinaires et de nutrition animés par la mairesse, Caroline Huot, ainsi qu'à des activités d'entraînement en circuit et de yoga animées par notre coordonnatrice aux

loisirs, Marie-Christine Giroux. En plus de s'inscrire dans le cadre de notre plan d'action de la *Municipalité, amie des enfants*, ce nouveau partenariat a commencé dans le cadre du mois de la nutrition permettant aux jeunes de découvrir des techniques en cuisine et le pouvoir des aliments et se poursuivra également dans le cadre du défi santé.

DÉFI SANTÉ ET REVITALISATION

Le défi santé 2018 se déroule tout au long du mois d'avril. À cet effet, nous vous invitons à participer en grand nombre et à vous inscrire sur le site internet du défi santé 2018 en indiquant vos activités. Le 6 mai prochain, afin de souligner ce défi santé, nous vous invitons à notre course et marche à pied. Tous les détails se retrouvent dans les pages qui suivent. Finalement, dans le cadre du plan d'action de la *Municipalité, amie des aînés* et du plan de revitalisation de notre municipalité, un circuit d'appareils d'exercice en plein air sera installé cet été grâce à une subvention du programme *Nouveaux horizons* pour les aînés. Nous vous tiendrons informés lors de l'installation.

REVITALISATION

Le 3 novembre 2014, le conseil municipal adoptait la vision de développement futur

élaborée en partenariat avec *Fondation Rues principales* à la suite d'un comité de revitalisation composé de 12 citoyens et de consultations publiques. Plusieurs actions ont été réalisées depuis son adoption, dont l'aménagement du parc des Brises, le passage piétonnier sur la rue Hébert, l'entrée de la rue Centrale et le secteur de l'école primaire ainsi que les décorations hivernales et les aménagements floraux. En mars, nous avons entrepris le remplacement de nos luminaires au cœur du village, sur les rues Centrale et Principale, par des luminaires stylisés rappelant l'histoire de notre Municipalité et intégrant des lumières à la diode électroluminescente (DEL). Dans les années à venir, l'ensemble des luminaires de rues seront remplacés par des lumières à la DEL. Sur les rues hors du noyau villageois, il s'agira de luminaires sans ornement.

À l'approche du printemps, nous vous rappelons la cohabitation sur les routes alors que les agriculteurs recommenceront les travaux dans les champs et que les différents usagers, piétons et cyclistes, recommenceront à emprunter ces dernières.

Bon printemps!

Votre conseil municipal

CONGÉS FÉRIÉS - FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX :

Fête des Patriotes, lundi 21 mai

Table des matières

Infos municipales	2
Urbanisme	2
Santé et mieux-être	3
COOP Santé	4
Loisirs	5
Bibliothèque	6
Temps des sucres	7
Organismes régionaux	7-8
Service incendie	8
Sûreté du Québec	9-10
Comité Zip	10
Camp de jour 2018	11-12





Caroline Huot

Mairesse

mairie@st-stanislas-de-kostka.ca

Anne-Marie Gauthier

Conseillère – district no. 1

conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca

François Guinois

Conseiller – district no. 2

conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca

Louise Théorêt

Conseillère – district no. 3

conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca

Michel Taillefer

Conseiller – district no. 4

conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca

Réjean Dumouchel

Conseiller – district no. 5

conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Archambault

Conseiller – district no. 6

conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca

Bureau municipal

221, rue Centrale, C.P. 120

Saint-Stanislas-de-Kostka (Qc) J0S 1W0

Tél.: (450) 373-8944

Fax: (450) 373-8949

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi de 9h00 à 16h00

Vendredi de 9h00 à midi

Fermé entre midi et 13h00.

Courriel: info@st-stanislas-de-kostka.ca

Site web: www.st-stanislas-de-kostka.ca

Municipalité Saint-Stanislas-de-Kostka:

www.facebook.com/stanislasdekostka/

Bibliothèque Maxime-Raymond:

www.facebook.com/bibliomaximeraymond/

Camp de jour:

www.facebook.com/campjourstan/

Stan-Ados:

www.facebook.com/stanadolescents/

Conception et impression du journal:

© Les Publications Municipales

Sans frais: 1 (877) 553-1955

NOMINATIONS ET MOUVEMENT DE PERSONNEL

Le 5 février dernier, le conseil municipal entérinait le départ à la retraite de monsieur Camille Pilon, directeur du service incendie. Fondateur du service en janvier 2011, monsieur Pilon s'est engagé à servir fidèlement les citoyennes et citoyens qui ont placé leur foi en son service en tant que protecteur de leur vie et c'est tout à son honneur! Le conseil municipal lui témoigne sa haute considération à l'égard du travail qu'il a accompli pour la collectivité. Merci pour votre bravoure et votre dévouement!

Le 2 mars, madame Mélanie Roux, directrice des services citoyens, de la culture et des communications, a quitté pour son congé de maternité. Nous lui souhaitons un bon congé de maternité et beaucoup de bonheur.

Ces départs ont entraîné une révision de l'organigramme de l'administration. Ainsi,

le 5 février dernier, le conseil municipal procédait à la nomination de monsieur Michel Vinet, directeur incendie par intérim et de madame Jinny Latulippe au poste de technicienne en administration. Également, le 19 février, une entente intermunicipale a été conclue pour les besoins actuels et madame Julie Rivard a été nommée au poste d'inspectrice municipale par intérim.

Finalement, le 5 mars, le conseil municipal a nommé madame Stéphanie Paquette au poste de directrice du greffe, des affaires juridiques et des services citoyens ainsi que directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

**Nous souhaitons la bienvenue
à toutes ces personnes dans
notre équipe!**

 URBANISME

ABRIS TEMPORAIRES

On vous rappelle que les abris temporaires sont autorisés jusqu'au **15 avril prochain**, et ce, conformément à l'article 88 du règlement de zonage 146-2002 et ses amendements.



**RAPPEL DE LA COLLECTE DES
DÉCHETS VOLUMINEUX**

Prochaine collecte des déchets volumineux : **lundi 28 mai**



VENTE DE GARAGE

DATES :

Vendredi, samedi
et dimanche
1 - 2 - 3 juin

Samedi, dimanche
et lundi **1 - 2 - 3
septembre**



Conformément au règlement municipal harmonisé 299 portant sur les ventes de garage et les ventes temporaires, vous devez communiquer avec l'Hôtel de Ville au 450-373-8944 afin de vous inscrire comme participant à ces ventes. L'inscription est gratuite.



PERMIS

En prévision de vos travaux de construction ou de rénovation, nous vous informons que vous devez au préalable obtenir un permis. À ce sujet, vous pouvez communiquer avec l'inspectrice municipale au 450-373-8944, poste 204, ou consulter notre site Internet pour effectuer en ligne une demande de permis.

DÉNEIGEMENT

Pour tout dommage causé à la propriété (gazon, bordures, aménagement paysager, boîte aux lettres) lors du déneigement municipal, vous devez faire parvenir une requête écrite aux travaux publics, et ce, avant le 4 mai 2018, par la poste.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les travaux publics au 450-373-8944, poste 203.

CHRONIQUE BOOMERS

Le yoga pour les aînés

Le yoga est une discipline vieille de plus de 5000 ans. C'est avant tout une hygiène de vie pour s'assurer d'une meilleure santé physique et mentale. Chacun peut y trouver une façon agréable d'améliorer sa santé en prenant conscience de son corps et de son mental. Des techniques simples de respiration consciente et profonde et des mouvements spécifiques permettent à la colonne vertébrale et aux articulations de retrouver une certaine souplesse. De plus en plus de médecins reconnaissent les bienfaits du yoga et le recommandent à leurs patients.

Les gens se tournent vers le yoga pour préserver la jeunesse du corps, de l'esprit et de l'âme. Que ce soit pour jardiner, jouer avec les petits-enfants, jouer au golf ou tout simplement pour se sentir mieux dans sa peau, **le yoga est un moyen sûr et sécuritaire d'augmenter sa vitalité. Pratiquer le yoga de façon régulière amènera plus de confiance en soi, une plus grande souplesse des articulations et des muscles, un meilleur équilibre et une plus grande vitalité.**

Excellent pour soulager les rhumatismes, l'arthrite, la pression sanguine élevée et les problèmes cardiaques, le yoga est conseillé pour éliminer les blocages d'énergie dans les articulations et les extrémités.

On reconnaît de nombreux bienfaits à la pratique du yoga :

- Amélioration du bien-être
- Approfondissement de la respiration
- Amélioration de l'équilibre
- Amélioration de la souplesse musculaire
- Amélioration de la posture
- Réduction du stress
- Stimulation du système vasculaire
- Stimulation du système immunitaire
- Stimulation des organes internes

NAMASTE!



LES SENTINELLES, POUR PRÉVENIR LE SUICIDE EN MILIEU AGRICOLE

Le 16 mars dernier, la mairesse, Caroline Huot, la coordonnatrice aux loisirs, à la culture et aux événements ainsi que des citoyens de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka se sont réunis pour recevoir une formation afin de devenir sentinelles pour prévenir le suicide dans leur communauté. Cette formation fut donnée par madame Josée Mayer, responsable de la formation et des communications du centre de crise et de prévention du suicide *Le Tournant* situé à Salaberry-de-Valleyfield et en collaboration avec l'*Union des producteurs agricoles (UPA)*.

On compte en moyenne 180 suicides par année dans le milieu agricole québécois. C'est l'une des raisons pour laquelle Saint-Stanislas-de-Kostka souhaite agir et prévenir le suicide chez ses agricultrices et agriculteurs, mais également chez les personnes vivant une situation de détresse.

Être une sentinelle

Le mouvement des sentinelles est né en 2006 après que le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ait publié un document intitulé «L'implantation de réseaux sentinelles en prévention du suicide — cadre de référence». Ce dernier a par la suite mandaté l'*Association québécoise de la prévention du suicide (AQPS)* pour concevoir la formation en lien avec le cadre de référence et lui a demandé de former les formateurs sentinelles à travers le Québec.

Le rôle de la sentinelle est de repérer et d'établir le contact avec une personne vivant une situation difficile pour ensuite assurer le lien entre la personne en détresse et les ressources d'aide du territoire. Pour Saint-Stanislas-de-Kostka, il s'agit de référer les gens dans le besoin à l'organisme *Le Tournant* situé à Salaberry-de-Valleyfield.

Invitation à la mobilisation

La municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka souhaite inviter les municipalités et villes de la région à se renseigner sur le mouvement des sentinelles pour leur communauté, si ce n'est pas déjà fait. «Plus il y aura de personnes formées, plus nous serons outillés pour réagir et prévenir ensemble le suicide.», affirme madame Caroline Huot, mairesse.

Pour obtenir plus de détails sur les réseaux de sentinelles, visitez le :
<http://aqps.info/se-former/>



**450-371-4090 ou le 1-866-APPELLE
(1-866-277-3553), 24 heures par jour,
7 jours par semaine.**





**COOP
MOBILE**



SERVICES INFIRMIERS

Tous les services sont offerts sur rendez-vous le dernier mardi de chaque mois à Saint-Stanislas-de-Kostka de 7h30 à 10h30 au Centre socioculturel.

POUR INFORMATION : 450-395-3990	MEMBRE	NON-MEMBRE
Prise de glycémie	GRATUIT	5 \$
Prise de tension artérielle		
Injection de médicaments		10 \$
Injection de vaccins offerts par la santé publique (Diphtérie-coqueluche-tétanos et pneumocoque)		
Prélèvements sanguins		15\$ pour les résidents de Saint-Stanislas-de-Kostka
Prélèvements sanguins pour diabète de grossesse *		25\$
Vaccin contre l'hépatite A et B (Twinrix)	65 \$	35 \$
Vaccin contre le zona (zostavax II)	200 \$	75 \$
Consultation / Évaluation de l'état de santé et conseils	GRATUIT	210 \$
Suivi maladie chronique (tension artérielle, diabète)		25\$/visite
Évaluation de plaies, changement de pansement, retrait de sutures ou agrafes		25\$/visite
Lavage d'oreilles avec prescription		4 visites/80\$
Dépistage infection urinaire		20 \$
Consultation vaccination voyage / Mise à jour du carnet de vaccination		25 \$
Prescription pour « traitement contre les poux »		25 \$
Prescription pour « traitement arrêt tabagique »		20 \$
Prescription de la contraception hormonale, stérilet ou contraception d'urgence		35 \$
Prescription acide folique et vitamine prénatale		20 \$
Prescription pour les nausées chez la femme enceinte		20 \$
Cours prénataux		60\$/cours 3 cours/160\$
Prescription pour le muguet chez le bébé et la mère qui allaite		20 \$
Suivi de l'état de santé du bébé		25 \$

COURSE À PIED ET MARCHÉ

Dimanche 6 mai dès 9 h 30 à la Halte des Plaisanciers.

Différents parcours sont possibles :

- 1 km (enfants)
- 3,2 km
- 6,4 km
- 10 km

Horaires de l'activité :

- 9 h 30 à 10 h 00 - Accueil des participants
- 10 h 00 - Mise en forme
- 10 h 15 - Départ des parcours de 3,2 km, 6,4 km et 10 km
- 10 h 30 - Départ du 1 km



Une collation sera remise aux participants à la fin de la course.

Inscription obligatoire du 3 avril au 3 mai 2018 par téléphone au 450-373-8944, poste 206, ou en ligne au <http://st-stanislas-de-kostka.ca/fr/formulaire-dinscription-course-et-marche-pied>

GRATUIT! Bienvenue à toutes et à tous!

CONFÉRENCE : LA SANTÉ AUDITIVE

Conférencière : Madame Nancy Jagura, audioprothésiste

DATE : lundi 14 mai

HEURE : 14 h 00

LIEU : Centre socioculturel



Mme Nancy Jagura, audioprothésiste exerçant dans les cliniques Lobe de Valleyfield et Châteauguay, vous offre une conférence sur la santé auditive. Vous y découvrirez les professionnels exerçant dans les cliniques Lobe et

leur mission en plus d'en apprendre davantage sur la surdité, les stratégies de communication, les organismes payeurs et les nouveautés sur le marché des appareils auditifs.

N'oubliez pas vos questions.

Cette activité est gratuite!

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 450-373-8944, poste 206.

JOURNÉE DE LA NATURE

Samedi 26 mai prochain de 9 h 00 à 12 h 00 au centre municipal.

Il y aura sur place une distribution d'arbres, d'arbustes, de terre ainsi que différents kiosques. Vous recevrez plus d'informations au cours des prochaines semaines.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2018

Samedi 23 juin prochain de 18 h 30 à 2 h 00 au parc Lavigne.

L'accès à l'évènement est tout à fait **GRATUIT!**

Surveillez votre Stan-Info de juin pour tous les détails.

ENTRAÎNEMENT EN PLEIN AIR PAR MARIE-CHRISTINE GIROUX

DATES : Dimanches 3, 10 et 17 juin

HEURE : 10 h 00 à 11 h 00

LIEU : Parc Lavigne à l'angle des rues Laframboise et Chemin de la Baie

GRATUIT!

YOGA EN PLEIN AIR PAR FRANCIS RENAUD

DATES : Samedis 16, 23 et 30 juin

HEURE : 10 h 00 à 11 h 00

LIEU : Parc des Brises au coin des rues Brosseau et Hébert

GRATUIT!



LIGUE DE VOLLEYBALL ADULTE

Dès le mois de juin, la Municipalité rouvrira le terrain de volleyball au parc des Brises. Une invitation est lancée à tous les adultes intéressés par cette activité sportive à participer à la mise sur pied d'une ligue. Pour plus d'informations, contactez la coordonnatrice aux loisirs, à la culture et aux événements au 450-373-8944, poste 206. L'activité est gratuite.

PROGRAMMATION PRINTEMPS 2018

Inscriptions du 3 au 27 avril

Lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00

Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

3 et 9 avril de 18 h 00 à 20 h 00

221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka

Pour plus d'informations : 450-373-8944, poste 206

Aucune inscription par téléphone

JOUR	HEURES	PRIX	PÉRIODE
YOGA			
LUNDI	10 h 00 à 11 h 00	Avec Francis Renaud 30\$ pour 4 séances	30 avril au 28 mai Congé le 21 mai
MARDI	18 h 30 à 19 h 30	Avec Francis Renaud 35\$ pour 5 séances	1 ^{er} mai au 29 mai
ENTRAÎNEMENT EN CIRCUIT			
MERCREDI	18 h 30 à 19 h 30	Avec Marie-Christine G. 30\$ pour 5 séances	2 mai au 30 mai
BADMINTON LIBRE			
MERCREDI	17 h 30 à 20 h 00	Gratuit. Prêt de matériels	Réservation obligatoire (450) 373-8944 poste 206

Vous devez vous inscrire aux dates prévues. Les personnes s'inscrivant après la date limite devront déboursier un supplément de 20% du coût d'inscription initial.



BIBLIOTHÈQUE MAXIME-RAYMOND

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Mercredi : 18h30 à 20h00

Samedi : 9h30 à 11h30

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Le programme « *Une naissance, un livre !* » est toujours disponible à Saint-Stanislas-de-Kostka. Inscrivez votre nouveau-né à la bibliothèque et recevez gratuitement une trousse d'éveil à la lecture.



une naissance
un LIVRE®

TROUSSE D'ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE

Venez faire l'emprunt de nos trousse de lecture adaptées aux 0-5ans.



CARTE MUSÉE MONTÉRÉGIE GRATUITE

EMPRUNTEZ LA CULTURE

Le Réseau Biblio offre à l'ensemble de la clientèle de la bibliothèque Maxime-Raymond l'accès à 5 musées situés en Montérégie dont le MUSO, le musée de société des deux-rives et le musée régional de Vaudreuil-Soulanges.

Cette carte, valide pour une période de 14 jours, permet à une famille composée de

deux adultes et deux enfants de visiter un des cinq musées participants, et ce, **gratuitement**.



Pour plus de renseignements, veuillez communiquer au 450-373-8944, poste 209

RENOUÈLEMENT DE NOTRE COLLECTION DE LIVRES

Venez nous visiter à la bibliothèque alors qu'une nouvelle collection nous proviendra de Réseau Biblio à la fin du mois d'avril : pas loin de 200 livres seront alors échangés.

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉ POUR LES 0-7 ANS

HEURE DU CONTE 0-7 ANS ET BRICOLAGE

GRATUIT!

Spécial Printemps

DATE : Samedi 7 avril

HEURE : 10 h 00 à 11 h 00

LIEU : Bibliothèque Maxime-Raymond



ATELIER INITIATION DE PEINTURE ACRYLIQUE PAR MANON DESSERRES

Inscription obligatoire

GRATUIT!

DATE : Vendredi 27 avril

HEURE : 19 h 00 à 21 h 00

LIEU : Bibliothèque Maxime-Raymond

Matériel inclus!



CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Par : Manon Lussier

Bénévole à la bibliothèque Maxime-Raymond et diplômée en Communications et médias de l'Université

du Québec à Montréal, Manon a collaboré à la rédaction de plusieurs chroniques dans la presse écrite.

Titre : Le pays sous le ciel

Auteur : Mathilde Asensi

Éditeur : Guy Saint-Jean

Date : 2014

547 pages

Ce livre est classé « aventure et mystère. » Nous sommes en 1923 en France. Une artiste peintre, Elvira de Poulain, apprend que son mari est décédé dans des circonstances étranges à Shanghai où il vivait. Accompagnée de sa nièce, elle entreprend de se rendre en Chine pour régler la succession de son époux. À cet instant, elle apprend que son mari était en possession d'un coffret ancestral et mystérieux qui dévoile le site où serait enfouie la sépulture du premier empereur de Chine, perdue depuis 2000 ans. S'engage alors une course au trésor qui plonge le lecteur dans un univers historique où des pages entières sont consacrées aux dynasties chinoises et à la philosophie taoïste.

Ce roman est une véritable immersion dans la culture chinoise et met de l'avant les recherches historiques approfondies de l'auteur sur la Chine postimpériale à partir de l'histoire véridique de l'empereur Qin Shi Huangdi en s'appuyant sur des textes authentiques d'historiens et de chroniqueurs chinois.

Dans *Le pays sous le Ciel*, l'auteur espagnole présente une image réaliste et philosophique de la Chine et de ses habitants. Le contexte historique, sociologique et idéologique prend toute la place dans ce roman et nous fait malheureusement oublier qu'il contient une intrigue. Pour les admirateurs de romans à sensation, ce livre peut s'avérer un tantinet décevant. Par contre, si vous êtes de ceux et celles qui dévorez les romans à saveur historique, vous allez être servis : ce livre est pour vous !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre bibliothèque contient environ 9 000 livres en plus de notre vaste sélection de livres numériques en français et en anglais ? Une visite s'impose !

UNE INDUSTRIE QUI A LE VENT DANS LES VOILES !

En 2017, les acériculteurs québécois n'ont jamais vendu autant de sirop d'érable. Ils ont d'ailleurs atteint un nouveau sommet avec plus de 118 millions de litres vendus, ce qui représente une hausse de 100 % sur sept ans. Il faut savoir également que 85 % de la production acéricole québécoise est exportée dans 53 pays. Là aussi, un record a été établi avec 101 millions de produits d'érable du Canada exportés en 2017. Ces résultats exceptionnels sont le fruit du travail des producteurs acéricoles québécois qui ont investi depuis 2005 en recherche, promotion et développement des marchés pour faire connaître le sirop d'érable à l'étranger et susciter l'intérêt des exportateurs d'ici pour de nouveaux marchés.

Rappelons que l'acériculture au Québec, c'est :

- 13 700 acéricultrices et acériculteurs dont 282 nouveaux producteurs depuis 2017
- 45 millions d'entailles
- 12 régions acéricoles
- 10 000 emplois à temps plein
- 600 millions de dollars à l'économie du Québec
- la seule et unique réserve stratégique mondiale de sirop d'érable
- 250 000 barils de sirop d'érable produits annuellement
- des ventes records de sirop d'érable totalisant 118 millions de litres.

OUVERTURE DE LA CABANE À SUCRE ÉRABLIÈRE MAXIME

La cabane à sucre *Érablière Maxime* a ouvert ses portes sur notre territoire au commencement du mois de mars pour le temps des sucres afin de permettre aux visiteurs de déguster un repas traditionnel en famille ou entre amis.

Cette érablière est située 226, route 236, à Saint-Stanislas-de-Kostka.



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE VALLEYFIELD

Invitation à une conférence

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, le Centre d'action bénévole de Valleyfield invite la population à la conférence de monsieur Yvon Riendeau *Coup de chapeau à l'action bénévole : pour soi et pour les autres*. Dans cette conférence dynamique, le bénévolat sera abordé sous différents angles :

- Le bénévolat : un geste « payant » ;
- Le défi : accompagner, visiter, écouter, soutenir et référer ;
- La solidarité et l'entraide : un besoin humain essentiel ;
- La participation sociale des bénévoles : le succès du bien vieillir ;
- Quand le bénévolat demande de faire du support moral ;
- Le bénévolat : le défi de partir de soi et accepter l'autre tel quel ;
- Les 10 commandements du support moral par les bénévoles.

L'activité se déroulera le jeudi, 19 avril à 13 h 30 à la salle Gaëtan-Rousse, située au 110, rue Mathias à Salaberry-de-Valleyfield (ancienne église Saint-Augustin). Se procurer un billet au coût de 5 \$ au Centre d'action bénévole de Valleyfield au 95, rue Salaberry. Des billets seront également disponibles à la porte. Au plaisir de vous compter nombreux !

Dernière conférence de la saison 10 mai 2018 – 13 h 30

L'essentiel des voyageurs par Voyages Gendron

Vous voulez voyager, mais vous ne savez pas par où commencer, venez assister à cette conférence qui s'adresse tout particulièrement aux voyageurs avec peu ou sans expérience.

Gratuit !

Pour plus de renseignements :
450-373-2111



MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY

VÉLO-PATROUILLEURS - BÉNÉVOLES DEMANDÉS



En prévision de la nouvelle saison de vélo qui approche, la MRC de Beauharnois-Salaberry est à la recherche de vélo-patrouilleurs bénévoles souhaitant offrir leurs services. Ceux-ci auront comme responsabilités d'accueillir et de renseigner les usagers et cyclotouristes du réseau cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry ainsi que de promouvoir les commerces et les attraits touristiques de la région.



Véritables ambassadeurs

Vous avez plus de 18 ans, vous aimez l'esprit d'équipe et raffolez de plein air et de vélo ? Vous souhaiteriez pratiquer votre activité favorite dans un environnement paisible et invitant, tout en agissant à titre d'ambassadeur du Parc régional ? La vélo-patrouille est pour vous ! Tout ce que cela implique est une disponibilité minimale de votre part de 3 heures par semaine pour patrouiller. Une formation en RCR (réanimation cardiorespiratoire) vous sera fournie pour les fins de la patrouille.

Pour tout renseignement au sujet de la vélo patrouille, contactez avant vendredi le 13 avril madame Marie-Claude Pinard à la MRC de Beauharnois-Salaberry au 450-225-0870, poste 235, ou bien par courriel à m.pinard@mrc-beauharnois-salaberry.com

Pour en savoir davantage sur la vélo-patrouille, vous pouvez aussi aller consulter le site Internet de la MRC à l'adresse <http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/fr/parc-regional/securite-et-patrouille>

Au plaisir de vous compter parmi nos ambassadeurs ! C'est un rendez-vous !



Écocentre

Matériaux de construction
Asphalte, béton, briques, bois,
gypse, métaux, etc.

Recyclés en matériaux de
construction et de remblai,
paillis (pour le bois) et fertilisant
(pour le gypse).

QUANTITÉS RECYCLÉES EN 2017 :
8458 tonnes pour l'ensemble
de la MRC.



ÉCOCENTRE

À partir du 1^{er} avril, l'écocentre de Salaberry-de-Valleyfield sera ouvert du mercredi au samedi ainsi que le dimanche pour vous départir de tout ce qui ne va pas à la poubelle : piles, résidus domestiques dangereux, appareils électroniques, matériaux de construction, etc.



COLLECTE DES ORDURES

Dès le 30 avril, la collecte des déchets s'effectuera chaque semaine.

Placez votre bac dans votre entrée, en bordure de rue.

Seul le contenu du bac sera ramassé. Pour les objets volumineux, nous vous invitons à les déposer à l'écocentre ou à vous renseigner sur les collectes d'encombrants.

Écocentre : 450-370-4820

Infocollectes : 450-225-0870, poste 239



RAMPES DE MISE À L'EAU DU PARC RÉGIONAL DE LA MRC BEAUHARNOIS SALABERRY VIGNETTES SAISONNIÈRES

Emplacement des rampes de mise à l'eau :

- Halte des Plaisanciers à Saint-Stanislas-de-Kostka (Pour petites embarcations seulement, 20 pieds et moins)



- Halte des Villages à Saint-Louis-de-Gonzague (Pour petites et grandes embarcations)

Cout

- Tarif journalier : 15 \$/embarcation
- Tarif saisonnier par embarcation : 25 \$/embarcation pour les résidents de la MRC de Beauharnois-Salaberry

- 100 \$/embarcation pour les non-résidents

La vignette saisonnière sera disponible à l'Hôtel de Ville de Saint-Stanislas-de-Kostka dès la mi-mai tandis que les vignettes journalières et saisonnières seront disponibles en saison estivale auprès du préposé à l'accueil de chacune des haltes.

L'ESCADRILLE NAUTIQUE LAC SAINT-FRANÇOIS

CARTE DE CONDUCTEUR D'EMBARCATION DE PLAISANCE

Le cours est offert sur deux soirées, soit le 10 et le 17 avril 2018 entre 19 h 00 et 21 h 30

Cout : 85,00 \$ (comptant) tout inclus. Cette carte est la seule valide aux États-Unis.

Endroit : Centre communautaire, Marina de Valleyfield.



RADIO MARINE (VHF)

Un cours est offert sur trois soirées, soit les 1^{er}, 8 et 15 mai 2018, de 19 h 00 à 21 h 30

Cout : 100,00 \$ (comptant) tout inclus

À noter qu'une licence est obligatoire pour opérer une radio marine.

INSCRIPTION : 450-544-5503
INFORMATION : www.ecp-lsf

SERVICE INCENDIE

Chères citoyennes et chers citoyens de St-Stanislas-de-Kostka, salutations.

À titre de directeur par intérim de votre service incendie, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous par ce journal.

D'entrée de jeu, j'aimerais offrir toute ma gratitude envers M. Camille Pilon pour tout le travail qu'il a accompli au sein du service incendie de votre localité.

CHANGEMENT D'HEURE, CHANGEMENT DE PILES

À l'approche de la belle saison et à la suite du changement

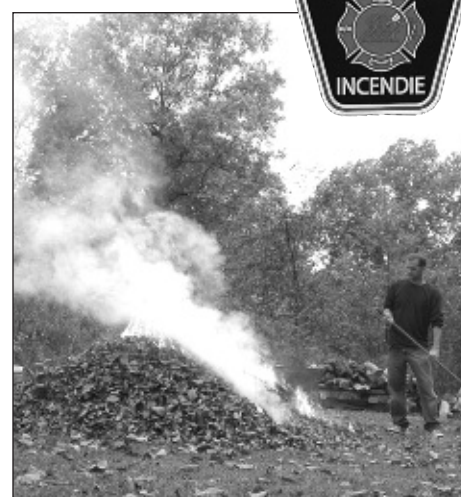


d'heure, votre service incendie vous rappelle l'importance de vérifier et de changer les piles dans vos avertisseurs et détecteurs de fumée. Il serait dommage qu'une vie soit perdue pour avoir omis de poser ce simple geste.

FEUX À CIEL OUVERT

Par la même occasion, je vous rappelle que pour faire des feux à ciel ouvert, vous devez vous procurer un permis de feu. Vous pouvez vous le procurer au service des travaux publics en appelant au numéro suivant 450-373-8944, poste 203.

Michel Vinet,
directeur incendie par intérim
SSI de St-Stanislas de Kostka





La Sûreté du Québec vous informe



*Service, professionnalisme,
respect et intégrité.*



PRÉVENTION DE LA FRAUDE

LE VOL ET LA FRAUDE D'IDENTITÉ

Qu'est-ce que le vol d'identité ?

Le vol d'identité se produit lorsqu'une personne obtient et utilise, à votre insu et sans votre consentement, vos renseignements personnels à des fins criminelles. La **fraude d'identité** est l'usage frauduleux de ces renseignements pour :

- accéder à vos comptes bancaires ;
- faire des demandes de prêt, de cartes de crédit ou d'ouverture de comptes bancaires ;
- obtenir un passeport ou toucher des prestations du gouvernement ;
- obtenir des services médicaux.



Comment font les fraudeurs ?

- En volant votre portefeuille, votre sac à main ou votre courrier résidentiel ;
- En fouillant dans vos poubelles ou bacs de recyclage pour récupérer vos factures, relevés bancaires et autres documents ;
- En remplissant un formulaire de changement d'adresse pour rediriger votre courrier ;
- En se faisant passer pour votre créancier, propriétaire, employeur, un agent gouvernemental ou un enquêteur ;

- En envoyant des courriels non sollicités qui semblent légitimes ;
- En piratant vos appareils électroniques (ordinateur, téléphone ou tablette) ou en vous incitant à leur donner accès à ceux-ci au moyen de supercheries ;
- En créant des sites Web imitant des sites légitimes (ex. sites bancaires, d'entreprises commerciales ou de réseaux sociaux) afin de recueillir vos renseignements personnels ;
- En trafiquant des guichets automatiques et des terminaux de points de vente.

Principaux renseignements personnels :

- nom complet
- date de naissance
- adresse
- adresse électronique
- numéro de téléphone
- mots de passe
- numéro d'assurance sociale (NAS)
- signature (manuscrite ou numérique)
- numéro de passeport
- numéro de permis de conduire
- numéro d'assurance-maladie
- données de cartes de paiement

Comment se protéger ?

Transmission des informations personnelles

- Soyez vigilant, ne donnez vos renseignements personnels que lorsque cela est absolument nécessaire, à condition de connaître la personne ou l'organisation avec qui vous faites affaire et d'avoir pris vous-même contact avec elle.

Paramètres de sécurité et de confidentialité

- Vérifiez vos paramètres de confidentialité et de sécurité avant de partager des renseignements personnels sur des réseaux sociaux. Considérez toute information que vous affichez comme étant publique.

- Désactivez la fonction de géolocalisation automatique de votre téléphone avant de prendre des photos et des vidéos que vous voulez partager en ligne pour empêcher les gens de découvrir où vous habitez ou travaillez.
- Protégez vos données. Verrouillez votre ordinateur et vos appareils mobiles lorsque vous ne les utilisez pas.
- Utilisez des sites sécurisés (débutant par «https://») lorsque vous devez transmettre des informations personnelles ou financières.



- Évitez de faire des transactions financières ou des achats à partir de réseaux sans fil (Wifi) publics.

Antivirus et mots de passe

- Installez sur vos appareils électroniques un antivirus, un filtre antipourriel, un pare-feu ainsi qu'un logiciel anti-espion pour réduire le risque de piratage informatique.
- Protégez votre réseau Wifi à la maison avec un mot de passe complexe.
- Utilisez des mots de passe difficiles à percer, composés d'un minimum de huit caractères (le plus long possible, comportant lettres majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux ou les premières lettres de chaque mot d'une phrase). Mémo-risez et modifiez-les régulièrement.

Numéro d'identification personnel (NIP)

- Mémo-risez vos NIP afin de ne pas en conserver de trace écrite. Lorsque vous composez votre NIP, assurez-vous

que personne autour de vous ne puisse le voir.

Numéro d'assurance sociale (NAS)

- Ne divulguez jamais votre NAS. En vertu de la loi, seuls les organismes gouvernementaux, votre employeur (au moment de l'embauche) ou votre institution financière peuvent l'exiger.

Relevés officiels

- Vérifiez vos relevés de compte bancaire et de carte de crédit régulièrement. Conteste immédiatement tout achat qui vous est inconnu.
- Déchiquetez tout document contenant des renseignements personnels avant d'en disposer.

Applications et logiciels gratuits

- Consultez la licence d'utilisation et la politique de confidentialité des applications ou logiciels gratuits avant de les installer afin d'éviter de donner un accès pratiquement illimité à vos informations personnelles.
- Validez l'adresse courriel de l'expéditeur dans toutes vos communications. Interrogez vous toujours avant de cliquer sur un lien ou d'ouvrir un fichier d'origine inconnue. Supprimez les courriels dont l'expéditeur vous est

inconnu. Ne répondez jamais à des courriels où l'on vous demande de valider vos informations personnelles ou encore de confirmer votre nom d'utilisateur ou votre mot de passe. Une fois par année, demandez une copie de votre dossier de crédit auprès de TransUnion ou d'Équifax et assurez vous qu'il ne comporte aucune erreur.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- Communiquez rapidement avec votre institution financière et avec la compagnie émettrice de votre carte de crédit.
- Signalez l'incident auprès de votre service de police local.

- Communiquez avec les deux agences nationales d'évaluation du crédit et demandez qu'un avis de fraude soit inscrit à votre dossier de crédit.
- Équifax Canada : 1-800-465-7166
- TransUnion Canada : 1-877-713-3393
- Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou au www.antifraudcentrecentreantifraude.ca

Pour plus d'informations, nous invitons le public à s'abonner au fil Twitter et à la page Facebook de la Sûreté du Québec et de ses partenaires.



Sûreté du Québec MRC de Beauharnois-Salaberry (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1
625, rue Hébert, Salaberry-de-Valleyfield, J6S 0K9 • Tél. 450-370-4350 • Téléc. 450-370-4386
Internet : www.sq.gouv.qc.ca



ACTIVITÉS ESTIVALES 2018 AU PROFIT DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Fondé en 1993, le *comité zone d'intervention prioritaire (ZIP)* du Haut-Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif.

Le mandat de l'organisme est de protéger le fleuve Saint-Laurent, de le réhabiliter et de le mettre en valeur, en concertation avec les intervenants du milieu dans une vision de développement durable.

Dans le cadre du plan d'action Saint-Laurent d'Environnement Canada, le territoire du comité ZIP du Haut-Saint-Laurent s'étend de la frontière américaine à Dundee jusqu'aux limites de la rivière Saint-Jacques à l'extrémité est de la Ville de La Prairie sur la rive sud. Du côté de la rive nord, il s'étend des limites ontariennes jusqu'au pont Galipeault. Ceci inclut les îles du fleuve, dont Salaberry-de-Valleyfield.

Trois activités sont prévues cette année dans le cadre des activités estivales 2018 du comité ZIP du Haut-Saint-Laurent. Ces activités visent la prospérité des jeunes et le bien être de la communauté. L'objectif de ces événements est de remettre le fleuve aux citoyens, de les attirer vers le plan d'eau et de les encourager à ne pas tourner le dos à cette richesse québécoise. Chaque activité a plusieurs buts comme l'éducation et la sensibilisation du grand public face à des enjeux touchant le fleuve Saint-Laurent, de transférer de saines habitudes de vie et d'encourager les familles à être

actives, assurer la relève au niveau de la pêche sportive ainsi que faire découvrir le milieu naturel et ses merveilles au public. Bienvenue à tous!

Le comité zone d'intervention prioritaire (ZIP) du Haut-Saint-Laurent organise sa 13^e édition des activités estivales :

- Journée de plein air et de pêche familiale, **dimanche 10 juin 2018** au **Parc régional des Îles-de-Saint-Thimothée** au 240, rue Saint-Laurent (secteur Saint-Thimothée), Salaberry-de-Valleyfield.
- **Rallye familial en kayak, 7-8 juillet 2018** au **Parc historique de la Pointe-du-Moulin** à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.
- **Croisière style cocktail** sur le lac Saint-François, **jeudi 13 septembre 2018**. Départ à Salaberry-de-Valleyfield.

CAMP DE JOUR 2018 – SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

Le camp de jour de l'été 2018 arrive à grands pas! Pas moins de sept semaines d'activités sont affichées au programme pour la période du 26 juin au 10 août inclusivement.

Voici les heures d'ouverture prévues :

Camp de jour régulier : 9 h 00 à 16 h 00
Service de garde : 7 h 00 à 9 h 00 et 16 h 00 à 18 h 00

ENFANTS 5 À 12 ANS

Au programme :

- Animatrices dynamiques et créatives pour divertir vos enfants
- Activités sportives, artistiques et jeux coopératifs
- Lieux multifonctionnels et sécuritaires (Centre socioculturel et parc Lavigne)
- Sorties extérieures à faible coût pour tous les goûts
- Ateliers gratuits offerts par des professionnels
- Entraide et respect entre tous!

Plaisir garanti!

INSCRIPTIONS

Soirée d'information et d'inscriptions

Mardi 24 avril 2018, de 18 h 30 à 20 h 00, au centre socioculturel (situé au 221, rue Centrale).

Vos animatrices seront sur place!

Soirée d'inscriptions seulement

Le jeudi 26 avril 2018, entre 17 h 00 et 20 h 00, au centre municipal (situé au 221, rue Centrale).

Date limite d'inscription : Le vendredi 4 mai à midi

Un nombre minimum d'inscriptions, à temps complet, sera requis pour justifier la tenue du camp de jour. Le résultat de cette période d'inscription sera pris en délibéré lors d'une séance du conseil municipal.

Il est également possible de vous inscrire en ligne au www.st-stanislas-de-kostka.ca. Notez toutefois que le paiement doit être effectué en personne ou reçu par la poste avant la date limite d'inscription. Il sera également possible d'inscrire votre enfant lors des heures d'ouverture régulières du centre municipal.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les enfants doivent être d'âge scolaire pour être admissibles, c'est-à-dire avoir fréquenté l'école en 2017-2018 et être âgés de 5 à 12 ans.

HORAIRE

Le camp de jour se tiendrait du 26 juin au 10 août 2018, du lundi au vendredi, entre 9 h 00 et 16 h 00. Une période de service de garde est offerte du lundi au vendredi, entre 7 h 00 et 9 h 00, ainsi qu'entre 16 h 00 et 18 h 00*. Les enfants devront dîner sur les lieux du camp de jour et devront apporter leurs repas du midi, ainsi que deux collations.

* Des frais fixes de 20 \$ la demi-heure seront applicables lors de retards, donc après 18 h 00 et payables immédiatement.

Nous exigeons que les enfants du camp de jour soient tous arrivés à 9 h 00, car nous commençons les activités à cette heure. Le respect de cette consigne est important, car lorsque nous prévoyons une activité à l'extérieur, nous tenons compte du nombre d'enfants présents à 9 h 00. À cet effet, nous comptons sur votre collaboration.

Les frais d'inscription seront exigés en totalité au moment de l'inscription. Ladite somme pourra être acquittée en 3 versements par chèque postdaté aux dates suivantes :

- 26 avril 2018
- 26 mai 2018
- 26 juin 2018

De plus, un chandail obligatoire sera en vente lors des journées d'inscription au coût de 10 \$. Celui-ci devra être payé en argent comptant seulement et ce frais n'est pas inclus aux frais d'inscription. Ce chandail sert à identifier les enfants lors des sorties.

SORTIES EXTÉRIEURES

Le coût des sorties extérieures, s'il y a lieu, n'est pas inclus dans les frais d'inscription.

ATELIERS

Les ateliers sont offerts gratuitement lors des heures régulières du camp de jour.

REMBOURSEMENTS

Les remboursements pourront être émis pour causes médicales uniquement. Une demande devra être faite par écrit et accompagnée d'un certificat médical. Les remboursements seront effectués en septembre 2018.

EXPULSION

Si votre enfant se fait expulser du camp de jour, la municipalité se réserve le droit de ne faire aucun remboursement.

Pour plus d'informations : 450-373-8944, poste 206 ou loisirs@st-stanislas-de-kostka.ca





CAMP DE JOUR

Grille de tarification 2018
26 juin au 10 aout
au centre socioculturel



7 semaines de camp de jour				
Résidents	5 jours Sans service de garde 9 h 00 à 16 h 00	5 jours Avec service de garde 7 h 00 à 18 h 00	3 jours Sans service de garde 9 h 00 à 16 h 00	3 jours Avec service de garde 7 h 00 à 18 h 00
1 ^{er} enfant	350\$	420\$	245\$	315\$
2 ^e enfant	300\$	370\$	195\$	265\$
3 ^e enfant	270\$	340\$	165\$	235\$
6 semaines de camp de jour				
1 ^{er} enfant	300\$	360\$	210\$	270\$
2 ^e enfant	250\$	310\$	160\$	220\$
3 ^e enfant	220\$	280\$	130\$	190\$
5 semaines de camp de jour				
1 ^{er} enfant	200\$	300\$	175\$	225\$
2 ^e enfant	150\$	250\$	125\$	175\$
3 ^e enfant	120\$	220\$	100\$	145\$

7 semaines de camp de jour				
Non-résidents	5 jours Sans service de garde 9 h 00 à 16 h 00	5 jours Avec service de garde 7 h 00 à 18 h 00	3 jours Sans service de garde 9 h 00 à 16 h 00	3 jours Avec service de garde 7 h 00 à 18 h 00
1 ^{er} enfant	400\$	470\$	310\$	380\$
2 ^e enfant	350\$	420\$	260\$	330\$
3 ^e enfant	320\$	390\$	230\$	300\$
6 semaines de camp de jour				
1 ^{er} enfant	340\$	400\$	265\$	325\$
2 ^e enfant	290\$	350\$	215\$	275\$
3 ^e enfant	260\$	320\$	185\$	245\$
5 semaines de camp de jour				
1 ^{er} enfant	285\$	335\$	220\$	270\$
2 ^e enfant	235\$	285\$	170\$	220\$
3 ^e enfant	205\$	255\$	140\$	190\$

Un minimum de 5 semaines d'inscription est requis!